Image not found or type unknown

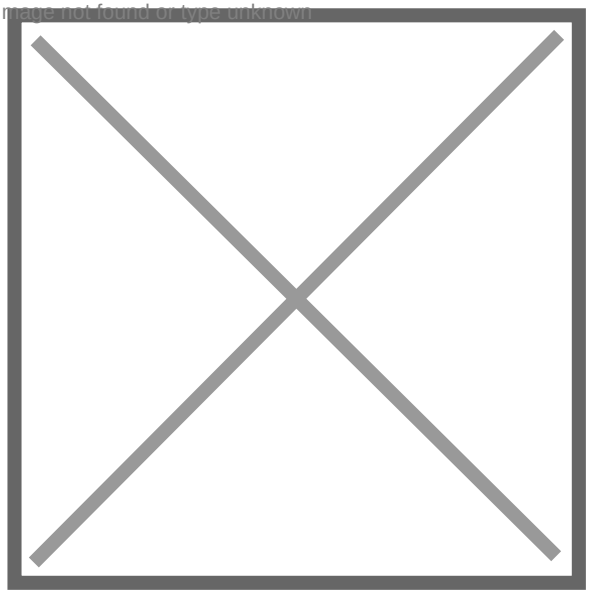

Mutation interne.....

Par **Néo1967**, le **06/11/2020** à **09:40**

Bonjour, salarié depuis 24 ans dans la même entreprise j'ai à trois reprises demandé une demande de mutation interne au même poste que j'occupe mais de nuit, il se trouve que se poste à été proposé à plusieurs reprises à d autres personnes du même service ayant moins d'années de service et surtout sans que se poste me soit proposé, il en va de même pour des remplacements provisoires. En attente de réponse. Cordialement

Par **morobar**, le **06/11/2020** à **10:13**

Bonjour,

[quote]
En attente de réponse

[/quote]
C'est auprès de votre employeur que vous aurez une réponse.

Vu d'ici vore niveau d'implication ou de compétence ou de je ne sais quoi n'st pas reconnu pour l'aptitude au poste.

En effet il est plus difficile de pourvoir aux postes de nuit que'aux autres. Alors quand on tint un volontaire....

Par **Néo1967**, le **06/11/2020** à **10:45**

Bonjour, le poste est exactement le même

Par **morobar**, le **06/11/2020** à **11:48**

Vous ne comprenez pas.

Votre employeur ne vous juge pas apte à tenir le poste de nuit, même s'il semble satisfait de vos performances en journée.

Il va donc falloir obtenir sa position, si possible écrite, sur le fondement des articles L1133-1 et suivants du code du travail.

Par **Néo1967**, le **06/11/2020** à **12:03**

Je me suis sans doute mal expliqué, en pratique l informations du poste est proposé au chef de service qui eux sont censé la transmettre au salariés ce qui n est pas le cas, il a été dit par certains responsables que personnes, sauf celle qui a eu le poste, n etait intéressait par ce poste.. En gros du favoritisme, pas par l employeur mais par des chefs de service

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés